



STAGE DE PERFECTIONNEMENT FEMININES
Du 22 au 23 février 2018
à Agen

JOUEUSES SELECTIONNEES

AQUILINA Justine (Bergerac Périgord)

ASSOGBA Alicia (Bergerac Périgord)

CARRERE Orane (Bergerac Périgord)

HAIZOUR Henia (Bergerac Périgord)

MAHOUBI Selma (Bergerac Périgord)

PRADEAUX Ilana (Bergerac Périgord)

SAGE Anaïs (Bergerac Périgord)

LOUREIRO FRAGA Tatiana (Coc Chamiers)

CASENAVE Emma (Coc Chamiers)

MAURY Margot (Condat FC)

MAUCUIT Garance (Prigonrieux FC)

PAUILLAC Noémie (Prigonrieux FC)

VIAU Clémence (Prigonrieux FC)

DELORME Mailys (FC Sarlat Marcillac)

HULEUX Océane (FC Sarlat Marcillac)

LEBEL Cyndel (St Aulaye Sports)

KASBAOUI Janel (US Tocane)

PATROUX Carla (US Tocane)

COLLIER Solene (Trélissac FC)

COULANGES Lilou (Trélissac FC)

FOSSECAVE Eloïse (Trélissac FC)

MESPLE DUFOUR Joy (Trélissac FC)

PAUL Marie Amélie (Trélissac FC)

RASSEMBLEMENT FEMININ DU 22 AU 23 FEVRIER 2018

Catégories : joueuses U13F à U15F

Rendez-vous : Jeudi 22 février 2018 à 9h30 au District du Lot-et-Garonne 200 rue de Lille à AGEN (47)

Fin : Vendredi 23 février 2018 à 16h30 au District du Lot-et-Garonne à AGEN (47)

Encadrement : Josselin CHUBILLEAU



Marsac, le 17 janvier 2018

P/o la Commission Féminine,
Le CDFA,

Josselin CHUBILLEAU

DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD

Siège : Centre Administratif et Technique du Football - 17, Avenue du Parc 24430 MARSAC **Adresse postale** : B.P. 201 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9 - **Tél** : 05 53 07 06 11 - **Fax** : 05 53 07 06 40

Email : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr - **Site Internet** : <http://dordogne-perigord.fff.fr>



STAGE DE PERFECTIONNEMENT FEMININES DU 22 AU 23 FEVRIER 2018

A retourner pour
le 07 février 2018

Pièces à fournir

- Autorisation parentale ci-jointe à fournir dès votre arrivée au stage
- Coupon réponse ci-dessous à retourner **avant le 07 février 2018** à :
District Football Dordogne-Périgord - BP 201 - 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9 - secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
- Equipements :
 - ⇒ équipement de Footballeur en bon état, crampons vissés ou moulés, protèges tibias, chaussures de training (pour footing matinal)
 - ⇒ nécessaire en cas de mauvais temps, nécessaire de toilette et de détente (hébergement : chaussons ou claquettes)
 - ⇒ 1 sac de couchage
 - ⇒ 1 bouteille d'eau
- Chèque de 20 € à l'ordre du District Dordogne-Périgord

RENDEZ-VOUS : Jeudi 22 février 2018 à 9h30 au District du Lot-et-Garonne 200 rue de Lille à AGEN (47)

FIN : Vendredi 23 février 2018 à 16h30 au District du Lot-et-Garonne à AGEN (47)

Coupon réponse à retourner avant le 07 février 2018 au District de Football

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Club : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Participera au stage

Ne participera pas au stage

Féminines du 22 au 23 février 2018 à Agen

motif de non participation : _____

Allergie - remarques alimentation : _____

Participation aux frais : joint 20 Euros au coupon (chèque à l'ordre du District Dordogne-Périgord)

apportera 20 Euros le jour du rassemblement

débiter 20 Euros sur le compte du club

Tél parents : _____

Signature des parents

Mail : _____



STAGE DE PERFECTIONNEMENT FEMININES DU 22 AU 23 FEVRIER 2018

A remettre à
l'arrivée au stage

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M. ou Mme (Représentant légal) _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ Tél : _____ Port : _____

autorise ma fille _____ née le _____ Club : _____

à participer au stage de perfectionnement Féminines du 22 au 23 février 2018 à Agen.

J'autorise la diffusion sur les supports de communication du District des éventuelles photos ou vidéos de mon enfant, ceci dans le cadre strict du respect de la loi visant à la protection des mineurs et de la promotion du football sans exploitation commerciale.

Par ailleurs,

J'autorise le médecin responsable de ce rassemblement à pratiquer toute intervention qui s'avèrerait indispensable ou à donner les soins nécessaires en cas d'urgence.

Je certifie que ma fille a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le dernier rappel datant de moins de 5 ans).

N° de sécurité sociale des parents : _____

CET IMPRIME EST OBLIGATOIRE pour permettre la participation au stage.

Il doit être remis aux responsables dès l'arrivée au stage.

Fait à

Le

Signature des parents